

Compte rendu du CLSSCT du 11/06/2026

SYNDICAT	REPRÉSENTANT TITULAIRE			REPRÉSENTANT SUPPLÉANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	David LAGRANGE	Présent / excusé	OUI / NON	Didier MANTELET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON	Olivier MATHON	Présent / excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / excusé	OUI / NON	Claudia MANCHAUD BENJAMIN	Présent / excusée	OUI / NON
CGT	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Fabrice CHARLES	Présent / Excusé	OUI / NON
	Franck SENE	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Frederic BERNIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Karine BARDET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Thierry BERTHIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON	Florent DENUIT	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom	Présent / Excusé
Lionel VUITTENEZ	Présent / Excusé	Corinne LECOQ	Présent / Excusée
Lucile LEVEQUE	Présent / Excusée	Romain COURBE MSP	Présent / Excusé
Karine SIMONNOT	Présent / Excusée	Frédéric GRACIA ISST VNF Excusé	Présent / Excusé
Lindsay CHAN-TUNG	Présent / Excusée	Expert :	
Thomas SAUVANT	Présent / Excusé	Inés RICHIE	Présent / excusée
Valérie RAVET	Présent / Excusée	Stagiaire :	
Sandrine VIDELIER	Présent / Excusé	Lana MINOTTE	Présent / Excusée

La CFDT demande la possibilité d'enregistrer la séance à ses propres fins, dans la mesure où celle-ci est également enregistrée par l'administration.

Le président précise qu'il conviendra d'en faire la demande auprès de l'administration, les enregistrements étant conservés dans les archives.

Déclarations liminaire : CFDT, CGT

Le Président répond aux déclarations :

Échange sur le recours aux dérogations aux garanties minimales.

La remontée de ces données reste difficile au niveau de la direction, et ne sont pas suffisamment fiable

Sujet canicule :

La mise en place du plan canicule, n'était pas effective avant le mois de juin.
Les OS demandent que les périodes soient étendues dès 2027.

La direction n'était pas prête pour la mise en place anticipée.

La distribution d'eau a été demandée cependant sur la période du mois de mai.

Un test sera effectué la semaine prochaine car une période forte chaleur est prévue.

La direction va être vigilant sur l'accès à l'eau.

Le plan canicule sera mis en œuvre sur le secteur de Roanne dès le premier jour à 30 degrés sur la prévision envoyée cette semaine.

Les autres points seront vus en cours de l'ordre du jour.

1. Tableau de suivi des CLSSCT

Présentation du tableau de suivi.

La CFDT fait remarquer qu'un dossier non finalisé ne devrait pas être archivé temps que sa mise en place soit mise en œuvre et testée sur le terrain.

POUR AVIS :

2. Approbation du PV de la CLSSCT du 18 novembre 2025.

Vote : **POUR :** à l'unanimité

La CFDT demande la dissociation des interventions entre le secrétaire de la CLSSCT et celle représentant une OS. Le secrétaire refuse de s'exprimer autre que pour son OS.

La CFDT rappelle que le secrétaire représente l'ensemble des OS.

Approbation du PV de la CLSSCT du 29 janvier 2026.

La CFDT s'abstient car non présente à cette instance.

La CFDT fait remarquer la non-transmission du PV d'absence de quorum du 31 mars.

Approbation du PV de la CLSSCT du 28 avril 2026.

Le président reporte l'approbation du PV suite à la transmission tardive de celui-ci.

3. Projet de PAPRI Pact 2026-2027 de la DTCB.

Vote : **POUR :** CGT, FO, IDD SOLIDAIRE **ABSTENTION :** CFDT

Papripact :2026 2027

-Action 4 : Appliquer les recommandations de la CARSAT sur la prévention des accidents.

Concernant les recommandations Carsat s'assurer que le suivi des écluses pour la pénibilité se fasse en pleine saison. Prévu en juillet

-Action 5 : Appliquer les recommandations de la CARSAT sur la prévention des malaises.

Y a-t-il réellement des médecins de prévention lors de la formation des nouveaux CDD ? Lors d'une journée de prise de poste sur le service territorial Bourgogne des CDD ont rencontré un médecin de prévention.

L'accueil du ST Bourgogne des CDD va être dupliqué sur le ST NY car visiblement ceci est une réussite pour cette année.

Le médecin du travail présent le fait malgré le suivi des cdd par un médecin agréé.

-Action 10 : Sécurisation des barrages manuels.

Quid de la présentés des travaux qui vont être réalisés sur le service Territorial Nivernais Yonne.

Réponse : Présentation prévu lors d'un CLSSCT ou un CSAL.

La CFDT demande la présentation de ventilation des budget alloués.

-Action 11 : Lutter contre les plantes envahissantes.

Le SEMEH pilote les expérimentations sur le combat des plantes invasives.

- Action 17 : Agir sur les accidents heurts / contact.

La prévention sur les heurts de manivelle.

-Action 20 : Animer le réseau de prévention en service territorial.

Améliorer la communication entre les APP et les agents.

Conclusion : la prévention et l'affaire de tous et doit de se transmettre dans la bienveillance.

Améliorer la prévention et l'affaire de tous et ne doit pas systématiquement passer par le supérieur hiérarchique.

Action

-Action 22 : Fiabiliser le traitement d'une observation du Registre Santé Sécurité au Travail (RSST).

La CFDT demande que cette action soit portée par tous les membres de la CLSSCT.

Vote : **POUR** : CGT, FO, IDD SOLIDAIRE **ABSTENTION** : CFDT

La CFDT justifie son abstention par l'absence de présentation des moyens alloués.

Pour Information :

4. Bilan du PAPRI Pact 2025 de la DTCB.

Ce plan suit la directive nationale

La CFDT souligne des pourcentages à 100% Alors que les travaux sont refusés ou repoussés

Pour exemple : La sécurisation et la modernisation de certains barrages manuels n'ont pas pu aboutir, ce qui laisse une interprétation faussée.

. Le suivi des actions et les mises en place des préconisations est demandé par La CFDT.

5. Bilan des accidents de service 2025 de la DTCB.

Le taux de fréquence de l'accidentologie de la DTCB est considéré comme moyen par le président.

Exemple : Une organisation d'un chantier manuel ayant entraîné un accident de travail alors qu'avec du matériel mécanisé celui-ci aurait pu être évité.

Le secrétaire s'interroge sur l'imputabilité à la vétusté du réseau dans le taux de fréquence de nos accidents.

6. Suivi des accidents de service sur le 1^{er} semestre 2026 à la DTCB.

La CFDT souligne que les remontées des incidents sont de plus en plus régulières. On peut noter une évolution des pratiques pour la transmission des événements.

7. Point d'avancement de la mission produits chimiques et déchets à la DTCB.

Inès RICHIE alternante en Master 2 MSP présente cette rubrique.

Une présentation du récépissé des produits chimiques et des déchets réalisés dans 9 CMS

Il a été identifié 500 produits dont 40 produits classés Cancérigène, Mutagène et Reprotoxique (dans ces produits, il y a des produits avérés CMR et des produits suspectés CMR)

La CFDT est surprise sur la multiplicité, et l'hétérogénéité des produits consommés.

Une explication est donnée notamment sur les achats de chaque ST.

L'implication des APP pose question car ils ne maîtrisent pas les achats.

L'acheteur (encadrant) doit être vigilant et formé pour acheter en priorité les produits non CMR.

Président : un retour sera fait en instance

L'extension dans les Cemi est prévue dans un second temps en 2027, et à terme sur l'ensemble des sites.

8. Retour sur la saisine de l'ISST VNF par le secrétaire de la CSST locale : réutilisation des Chaussures de sécurité

Des box de recyclage ont été livrés dans chaque ST (Service Territorial) pour le recyclage des vêtements de travail.

Ces directives posent le problème du financement du recyclage, qui va augmenter le budget global de la sécurité prévention.

9. Bilan des heures écartées 2024 et 2025.(K. SIMONNOT)

2023/2024 sont des chiffres communiqués par le siège car la DTCB n'avait pas accès.
Les tableaux 2025 ont été constitués par la DTCB.

2 Sortes d'écartage : + de 10 h journalier et ou mensuel + 12h.

La majorité des heures écartées concerne principalement les Catégorie A et B.

Contrairement à 2023 et 2024 certaines heures peuvent être payées à partir de 2025.

Préconisation à partir de juillet 2025 :

OCTAVE est paramétré pour envoyer tous les mois, la liste des agents écartés pour son service, afin de déclencher un entretien individuel personnalisé afin de prioriser les activités de l'agent.

25 agents ont été reçus en entretien.

Depuis 1er juillet 2025 : possibilité de récupération par semestre.

Les déplacements sont souvent à l'origine des écartages les plus élevés.

La CFDT sera vigilante, sur les effets de ces mesures.

10. Suivi des nouvelles inscriptions consignées dans les registres SST.

La CFDT relève que deux signalements n'ont pas été traités :

St Nivernais-Yonne, le 20 novembre 2025.

La CFDT souligne que le lanceur d'alerte n'a pas été entendu.

Étonnement de l'administration.

Et un sur la Seille, le 8 avril 2026

Le DT reporte cette alerte au CSA du 26 juin 2026.

11. Questions divers

Interventions sur les barrages manuels sur le fait que les interventions sur les hausses soient principalement réalisées avec des équipes de CDD.

La CFDT confirme ces interventions, déjà signalé depuis plusieurs années.

Et relance la demande de formations spécifiques.

La CFDT relance le sujet de la pénibilité et demande d'étudier les interventions sur les différents barrages manuels.

**La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter,
et vous défendre.**